

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 6 (1967-1968)
Heft: 27

Rubrik: Avis de l'ambassade

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

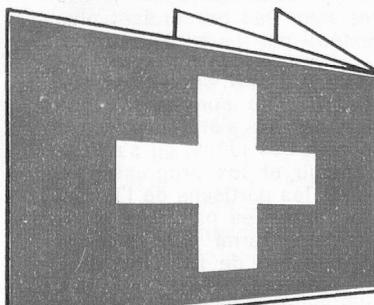
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



5042
6ème Année - No 27 - octobre 1968

Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

Vendredi 18 octobre 1968, à la Maison Suisse, Bruxelles

REUNION DE LA COMMUNAUTE SUISSE DE BELGIQUE ET DU GRAND DUCHE

à l'occasion de la visite de

Monsieur Louis GUISAN, Conseiller aux Etats, Président de la C.S.E.

Programme :

18 h 30 Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses (ouverte à tous nos compatriotes).

20 h 00 Apéritif

20 h 15 Souper suivi d'un exposé de M. Louis Guisan sur les problèmes des Suisses de l'étranger.

Il nous paraît opportun d'attirer votre attention sur l'intérêt de la conférence de M. Guisan, en tant que président de la Commission des Suisses de l'étranger et administrateur-délégué de la Gazette de Lausanne.

Inscriptions : Prière de retourner le bulletin ci-joint au plus tard le 11 octobre en versant la somme de 130,— F par personne au C.C.P. n° 387.48 du Courrier Suisse, pour le souper (choucroute garnie, tourte au kirch de Zoug, café, service compris, boissons en supplément). Les bons repas seront remis au début de la réunion.

Samedi 19 octobre 1968, à la Maison Suisse, Bruxelles, à 16 heures.

ASSEMBLEE DES JEUNES SUISSES DE BELGIQUE

organisée par la Swiss Junior Club

rehaussée par la présence de Monsieur Louis GUISAN

Au cours de la réunion, cérémonie de **promotions civiques** pour les Suisses atteignant leur majorité (année de naissance 1948 et 1949).

Invitation cordiale à tous les jeunes Suisses, membres ou non du club et à leurs parents.

Dès 19 heures, monstre fondue, pour les jeunes seulement, au prix de F 87,—, service compris (boissons en plus).

Pour tous renseignements s'adresser à Marco Steiner, Selland 7, MORTSEL - ANTWERPEN, avant le 8-10.

Jean HUBER

1909 - 1968

Natif de Diablerets, au cœur des Alpes vaudoises Jean Huber leur était resté profondément attaché. Par ses origines, il possédait les qualités du montagnard : endurance, persévérance, constance, énergie. Sa vie durant, il les employa avec autant d'intelligence que de talent à l'accomplissement des nombreuses et délicates tâches qui lui furent confiées.

Entré en 1924 comme dessinateur technicien au service de la maison Bühler Frères, Jean Huber y a passé toute sa vie, à l'exception d'un bref intermède auprès d'une maison de commerce zurichoise. Son travail précis, ses vastes connaissances, sa conscience professionnelle ont rapidement attiré l'attention de ses chefs qui lui confièrent la représentation de leur entreprise en Finlande. En peu de temps, grâce à ses qualités et à son entregent, il sut se faire de précieuses et durables relations. La guerre de 1939-1945 interrompit son travail, mais immédiatement un nouveau champ d'activité lui était offert en Roumanie où il mit une fois de plus en évidence ses qualités d'organisateur.

En 1946, il fut appelé à la direction de la filiale belge de Bühler Frères et depuis cette date il a résidé à Bruxelles, où il se créa, grâce à ses qualités de cœur et d'esprit, sa bienveillance et sa simplicité naturelles, en peu de temps un cercle étendu d'amis. S'intéressant à de nombreux domaines, il était un interlocuteur fort apprécié.

Que Madame Huber, qui s'est tant dépensée au sein de notre Communauté, et ses fils soient assurés que nous garderons un excellent souvenir de leur cher disparu.

AVIS DE L'AMBASSADE

Depuis le 10 juillet 1968, les bureaux de la Chancellerie de l'Ambassade de Suisse sont transférés au

26, rue de la Loi, Bruxelles 4, 9^e étage
téléphone 12.78.41/43

La résidence de l'Ambassadeur reste au n° 12 de la rue Guimard, téléphone 11.48.97.

EDITORIAL

La jeunesse suisse de l'étranger a eu l'occasion de s'exprimer au Congrès de Schaffhouse où la participation des jeunes de notre Communauté a été réjouissante. Leurs porte-parole nous font part dans ce COURRIER de leurs impressions. Cela nous permet d'aborder ici une question d'une portée plus générale, celle de la contestation surgie ce printemps dans le monde étudiant. Ce mouvement de refus qui a déferlé sur l'Europe sans épargner la Suisse et a atteint son paroxysme en France, démontre une fois de plus que les idées circulent vite à travers les frontières.

La jeunesse universitaire suisse, bien qu'assez réfractaire en général au maniement des idées, s'est sentie sur la même longueur d'onde et a manifesté dans toutes les